

## THEMATIQUE:

### Accompagner de façon efficace mon apprenti dans le respect de la législation du travail



#### Public visé

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et paysagistes, accueillant un apprenti pour faciliter son intégration sur l'entreprise.

#### Secteur agricole :

**Le Mardi 24 Janvier 2023**

**De 9H30 A 12H30 et de 13H30 A 17H30**

**Durée : 7 heures**

#### Secteur paysage :

**Le Vendredi 27 Janvier 2023**

**De 9H30 A 12H30 et de 13H30 A 17H30**

**Durée : 7 heures**



#### Les motifs de la formation



#### FINANCEMENT

Prise en charge  
Vivea pour les employeurs cotisants  
si aucune prise en charge 140 € la journée

#### DELAI D'ACCES

Inscriptions jusqu'au 23 janvier 2023

**Le rôle du maître d'apprentissage est primordial** dans une formation par alternance que ce soit pour favoriser la transmission du savoir ou pour éduquer sur les fondements du travail en entreprise.

Une formation par apprentissage est réduite de 30% au regard d'une formation continue.

**Le travail en entreprise fait partie du cursus de formation et le tuteur du jeune doit être formé pour accompagner ce dernier tout au long du parcours d'apprentissage.** L'enseignement se fait dans le respect de la législation du travail et le maître d'apprentissage se doit d'éduquer le jeune dans un environnement bien approprié..



#### Objectif général de la formation

- ⇒ Connaître les obligations en tant que maître d'apprentissage.
- ⇒ Accompagner son apprenti dans sa progression tout au long de la formation, tout en évaluant les risques dans les conditions de travail.



## Contenu de la formation

Objectifs	Types de séquences	Moyen	Durée
<b>Evaluer le besoin de chacun</b>	Test de positionnement oral	Tour de table Intervenant : Andrée Coffy	0 h 15
<b>Identifier les acteurs de l'apprentissage</b>	Comprendre le rôle de chacun	Quiz Diaporama Approche Intervenant : Andrée Coffy	1 h 00
<b>La réglementation autour du contrat</b>	Bases juridiques et réglementaires – les points de vigilance	Quiz Diaporama Echanges Intervenant : Andrée Coffy	1 h 30mn
<b>Savoir Evaluer les risques dans les conditions de travail -</b>	Rappel de la réglementation Action de prévention auprès de l'apprenti Evaluation des risques au travers du DUERP	Diaporama Echanges Présentation et essai d'un simulateur de conduite  Intervenants : Andrée Coffy – Arzac Clovis – Julien Accassat	1 h 30mn
<b>Communiquer avec son apprenti Communiquer avec son maitre de stage</b>	L'importance de la communication – la connaissance de l'autre La discipline positive	Quiz Diaporama Echanges  Intervenant : Andrée Coffy	1 h 30mn
<b>Savoir faire progresser et évoluer son apprenti sur 2ans en adéquation aux attentes du diplôme</b>	Les attendus du diplôme L'évaluation Les attentes du diplôme	Référentiel  Intervenant : Andrée Coffy	1 h 00 mn
	Evaluation	Test d'évaluation	0 h 15 mn

### Evaluation des capacités acquises

- \* Savoir accueillir un apprenti et faciliter son intégration sur son exploitation.
- \* Savoir évaluer le risque dans les conditions de travail
- \* Savoir faire progresser et évoluer son apprenti sur 2 ans

### Evaluation des capacités acquises :

Mise en place d'une grille de satisfaction permettant d'apporter des corrections au programme dispensé

**Contact : Andrée COFFY,  
Responsable CFA/FC**

ISVT—72 avenue de Vals-43750 Vals près le Puy  
Tél : 04 71 02 10 81

[isvt.cfa@orange.fr](mailto:isvt.cfa@orange.fr)

[www.isvt.fr](http://www.isvt.fr)

